



**Coalition Nigérienne
des Associations Syndicats et ONG
de Campagne EPT au Niger
ASO EPT Niger**

BP : 22 37 Rue YN-54/CN1-Yantala Haut Niamey/porte 376
Contacts : 20 73 55 65/96 96 55 57/96 89 27 38
Email : asoeptniger@gmail.com

**Message de Plaidoyer à l'intention des candidats aux élections
présidentielles et législatives 2020-2021 pour l'atteinte de l'Objectif
de Développement Durable (ODD4)**

I. Présentation de la coalition

i) Dénomination et adresse :

Nom et sigle de la Coalition : Coalition Nigérienne des Associations et ONG de Campagne EPT (ASO-EPT)

Date et N° de l'agrément : N°000844/MISPD/ACR/DGAPJ/DLP du 04 décembre 2017

Date et lieu de création : 2008 à Niamey

BP : 22 37 Rue YN-54/CN1-Yantala Haut Niamey/porte 376

Contacts : 20 73 55 65/96289024/96962662/96 89 27 38

Email : asoeptniger@gmail.com

ii) Vision :

La vision de ASO EPT Niger est de contribuer à garantir une éducation de qualité gratuite et inclusive durable aux citoyennes et citoyens afin de bâtir une nation unie, forte, démocratique et assurer son leadership au sein des organisations de la société civile actives en éducation.

iii) Domaines et axes d'intervention

- Education
- Santé,
- Promotion de la bonne gouvernance,
- Droits humains
- Egalité, équité, genre et inclusion
- Plaidoyer/lobbying,
- Recherche-action,
- Mobilisation sociale

iv) Affiliation/appartenance

La coalition ASO EPT est affiliée à plusieurs organisations actives en éducation :

- **Au niveau mondial:**
 - ASO EPT est membre de la Campagne Mondiale pour l'Education (CME).
 - ASO EPT est élu membre du conseil d'administration de la CME pour représenter les coalitions africaines pour un mandat de 5ans depuis février 2015.
 - ASO EPT est membre du Cadre consultatif des ONG de l'Education sous l'égide de l'UNESCO (CCONG) ;
- **Au niveau sous régional:**

ASO EPT est membre du Réseau Africain de Campagne pour une Education Pour Tous (ANCEFA) qui est une coalition qui regroupe 39 coalitions Africaines de plaidoyer pour l'éducation. ASO EPT siège au sein du Conseil d'Administration de ANCEFA,
- **Au niveau national:**
 - la coalition ASO EPT préside le Cadre de Concertation des structures de la société actives en éducation,
 - ASO EPT est membre du groupe local des partenaires de l'éducation au titre de la société civile active en éducation. Elle participe aux groupes thématiques sur le PSEF,

II. Préambule :

L'éducation étant le socle du développement pour un pays, la société civile nigérienne dont ASO EPT se mobilise à la veille des élections générales 2020-2021 qu'organise le Niger, pour amener les différents candidats à la présidentielle à s'engager pour l'amélioration de l'éducation dans notre pays.

Cette campagne de plaidoyer vise à :

- Rappeler aux différents candidats les engagements nationaux et internationaux auxquels notre pays a souscrit en matière d'éducation notamment ceux « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » à travers les ODD et le cadre d'action 2030.
- Rappeler de façon synthétique les défis majeurs auxquels fait face le système éducatif au Niger,
- Amener les candidats retenus à l'élection présidentielle à prendre des engagements fermes et à proposer des stratégies appropriées pour garantir une éducation de qualité gratuite pour tous les citoyens nigériens

III. Bref rappel du contexte général du Niger :

Pays enclavé, le Niger se distingue par :

- Son classement au dernier rang de l'indice du développement humain. Avec une extrême pauvreté de sa population, environ 45% des nigériens vivent en dessous du seuil de la pauvreté (Enquête ECVMA en 2014). Cette situation est beaucoup accentuée en milieu rural dans lequel vit 80% de la population.
- Une densité de la population des plus faibles au monde, engendrant du coup une faible couverture éducative,
- Une forte croissance démographique, 3,9% selon le RGPH de 2012. la population nigérienne est estimée à 21 millions en 2018 et doublera tous les 20 ans. On estime qu'en moyenne chaque femme nigérienne à 7,6 enfants.

- une population très jeune, plus de 54% des nigériens avaient moins de 15 ans en 2018, autant donc d'enfants et de jeunes qu'il faut, entre autres, éduquer, soigner et conduire à des opportunités d'emploi.
- Une stabilité des institutions de la République depuis une décennie. Le Niger entame pour la première fois des élections générales qui consacrent le passage d'un régime démocratiquement installé à un autre,
- Une insécurité grandissante tout au long de frontières.
- Une économie peu diversifiée et qui reste exposée à de nombreux chocs : sécheresse et inondations, volatilité des prix de produits de base, conflits dans les pays voisins, fluctuations de prix sur les marchés internationaux etc. En 2017, le PIB se composait à 42,3% du secteur primaire dont notamment l'agriculture et l'élevage, 16,9% pour le secteur secondaire et 40,8% pour le secteur tertiaire dont l'essentiel provient du commerce extérieur et des recettes d'exportations d'uranium et d'or.
- Une faible capacité de mobilisation de ressources internes (impôts, taxes...). Le Niger devient alors de plus en plus dépendant de l'aide extérieure tout en ayant davantage recours à l'endettement.

IV. Contexte du système éducatif au Niger

Le système éducatif nigérien se caractérise par :

- Une forte population scolarisable/forte demande en scolarisation ;
- Les projections de l'INS montrent que la population en âge d'entrer en 1^{ère} année de l'école fondamentale (CI) devrait atteindre plus d'un million d'enfants chaque année d'ici 2030 une croissance rapide des effectifs scolarisables. Cette croissance est également variable selon le cycle de scolarité considéré ; Entre 2010 et 2017, le taux d'accroissement annuel moyen des différents cycles se décline comme suit :

Cycle	Taux d'accroissement annuel moyen, 2010-2017
Préscolaire	15 %
Cycle de base 1 (primaire)	7 %
Cycle de base 2 (collège)	13,9 %
Cycle moyen (lycée)	14,7 %
ETFP (2012-2017)	60,6 %
Enseignement supérieur	18,4 %

- Un taux bruts de scolarisation (TBS) modestes (en 2018 il est de 70,6% au Cycle primaire et 33,4% au Cycle de base 2) et la rétention au cours des cycles faible (en 2018, le taux d'achèvement au primaire est de 62% et celui de la survie au Cycle de base 2 est de 49,5%),
- Une faible capacité d'accueil du système
- Un accès à l'enseignement primaire pas encore garanti à l'ensemble des enfants nigériens (79,1% en 2018),
- Une proportion importante d'enfants qui quittent le cycle scolaire sans compétence minimale leur permettant d'affronter sereinement la vie active,
- Plus de 50% des enfants de 7 à 12 ans sont hors de l'école ;
- 60 % des jeunes de 13 et 16 ans sont en dehors de l'école (2 634 271 enfants et adolescents sont hors de l'école provenant majoritairement des zones rurales de Maradi, Tahoua et Zinder),
- Une perte de confiance entre la communauté et l'école,
- Une plus grande prédominance d'écoles privées à caractère purement commercial ou marchand surtout dans les zones urbaines caractérisée par :

- Une progression croissante des établissements secondaires privés qui va presque du simple au double de 2015 à 2019, traduisant une privatisation à outrance de cet ordre d'enseignement. Cette situation est plus grave et plus préoccupante dans les grands centres urbains (à Niamey les établissements privés au secondaire représentent plus de 75% du nombre total des établissements du secondaire (255 établissements privés contre 81 établissements publics),
 - Un manque de respect des textes régissant la création, l'ouverture et le fonctionnement des écoles privées ;
 - Une source d'injustice et d'iniquité vis-à-vis des enfants des familles vulnérables.
- **Faible prise en compte de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (AENF)**
- Des données statistiques de ce sous-secteur non prises en compte dans les statistiques nationales en éducation (**Systeme d'Information non inclusif et non participatif**), une des causes possibles du dernier rang qu'occupe notre pays pendant une dizaine d'année sur l'indice du développement humain ,
 - Une forte propension d'enfants hors de l'école (Le nombre d'enfants hors école estimés à deux millions deux cent mille (2 200 000) ¹)
- **Financement de l'éducation**
- Un faible financement du système éducatif (19% des dépenses publiques totales et de 35 % des dépenses publiques courantes en 2016),
 - Une faible mobilisation des ressources domestiques qui au fil des années ont connu une régression 22,45% en 2014, 20,19% en 2015, 20% en 2016 et 19,38% en 2017,
 - Une forte contribution des familles aux dépenses en éducation (environ 22,9 % des dépenses totales d'éducation), traduisant une privatisation accrue de l'éducation,
 - Un financement en investissements pour l'éducation très dépendant des ressources extérieures. L'aide publique au développement accordée au secteur de l'éducation a plus que doublé de 2008 à 2016 pour atteindre 46 milliards F CFA par an.
 - En 2018, les contributions des PTF, dans et hors la Loi des Finances confondues, constituaient environs 18% des dépenses du secteur de l'éducation,
 - Des ressources financières faibles en faveur des enfants en dehors de l'école,
 - Des données sur l'alphabétisation et des formes d'éducation alternatives non prises en comptes dans les statistiques officielles,
 - Un financement des centres AENF majoritairement garanti par les PTF (de 2000 à 2018, l'Etat a pris en charge le financement des centres AENF pour une proportion allant de 0% à 16,98% du budget de l'éducation; les collectivités de 0% à 8,85% ; Les communautés de 0% à 0,60% ; les Partenaires Techniques et Financiers de 81,51% à 100%).
- **Qualité de l'enseignement et résultats des apprentissages**
- Une mauvaise qualité du système éducatif. Selon le rapport d'évaluation PASEC 2014, plus de 90% des élèves ont des difficultés en langue (lecture) et près des trois-quarts (environ 72%) en mathématiques.

¹ Source : document de projet Passerelle Educative-Aide et Action

- Des grandes pertes de temps d'apprentissage. En moyenne, 300 heures sont perdues sur les 900 que compte l'année scolaire pour entre autres raisons :- retard à la rentrée dû à l'indisponibilité des paillottes, aux grèves, aux absences des enseignants, à la fermeture précoce des salles de classes pour des raisons de saison hivernale, de l'insécurité/pandémie etc.
 - Une insuffisance et une mauvaise répartition des ressources éducatives (gestion du personnel, infrastructures, matériels didactiques...),
 - Un faible niveau de compétences professionnelles des enseignants,
 - Des lacunes dans l'encadrement pédagogique du fait de la faiblesse des moyens de fonctionnement de l'administration,
 - Un faible taux d'achèvement au niveau du cycle secondaire (21,8% en 2018).
 - Une forte contractualisation du système éducatif (plus de 90% des classes tenues par les contractuels).
- **Équité et disparités**
- Une discrimination à l'encontre des filles, certes un peu plus nombreuses à bénéficier d'activités préscolaires (55 % contre 45 % de garçons), mais elles ne représentent ensuite que 42 % des effectifs dans les cycles de base 1 et 2 (contre 58 % pour les garçons). Dans les niveaux supérieurs d'éducation, elles ne sont que 35 % dans le cycle moyen (lycée), 44 % dans le second cycle de l'enseignement et la formation professionnelle et technique et 44 % dans l'enseignement supérieur.
 - Un très fort taux (90%) de décrochage scolaire chez la jeune fille au Niger du primaire au lycée,
 - Des disparités de genre, de zone de résidence et de richesse se cumulent pour une partie des enfants, de sorte que la probabilité pour une jeune fille pauvre de milieu rural de terminer le cycle primaire n'est finalement que de 24 %,
 - Des disparités entre ruraux et citadins restent très marquées au Niger. Les enfants ruraux représentent 91 % des jeunes non scolarisés. Les citadins ont 1,5 fois plus de chances d'être scolarisés au cycle de base 1 que les ruraux et 5 fois plus de chances au cycle de base 2.

V. Engagements :

Au vu du tableau sombre de notre système éducatif et conscient du fait que l'éducation est un levier pour le développement d'une part et des engagements internationaux auxquels notre pays a souscrit d'autre part notamment l'ODD4, en tant que candidat à la magistrature suprême du Niger, accepteriez-vous de prendre et d'honorer les engagements suivants, une fois élu ?

- 1) Financer l'éducation à hauteur de 25% du budget national au moins pour doter l'école nigérienne des moyens matériels et humains nécessaires au bon fonctionnement du système.

- 2) Mettre fin à la contractualisation du système éducatif qui impacte négativement sur la qualité des enseignements apprentissages !

3)

4) Valoriser et rendre attractive la fonction enseignante,

5) Réguler et mettre fin à la prolifération des écoles privées au Niger qui constitue un frein à un accès équitable à une éducation de qualité et gratuite pour tous les enfants notamment ceux des familles vulnérables !

6) Mettre un accent particulier sur l’alphabétisation et l’éducation non formelle à travers un financement conséquent et une prise en compte effective des données statistiques !

7) Garantir la continuité pédagogique aux enfants dans les zones d’insécurité !

8) Assurer l’équité dans l’accès et le maintien des enfants dans le cycle scolaire notamment pour les filles !

9) Convoquer les états généraux de l’éducation pour une meilleure gouvernance du système et l’amélioration de la qualité des enseignements apprentissages !

Signé

Mr.....

Président du parti

Candidat à l’élection présidentielle 2020-2021.